



CONSULTATION POUR PROLAPSUS

CONSULTATION POUR PROLAPSUS

SVP, quantifier le prolapsus. Pour les prolapsus de stade avancé (3-4 par exemple : dépasse l'hymen), les investigations suivantes sont essentielles avant la référence : une analyse-culture d'urine et une mesure du résidu post mictionnel.

Si une patiente présente des critères médicaux de traitement suivant, la référer en catégorie C avec mention du critère:

- Résidus post mictionnel de plus de 300 ml
- Une insuffisance rénale post rénale (présence d'hydronéphrose)
- Une rétention urinaire aiguë

Avant de recommander une patiente pour prolapsus : s'assurer que la patiente en est symptomatique et présente une atteinte à sa qualité de vie.

Les options de traitement sont l'expectative, la physiothérapie périnéale, l'utilisation d'un pessaire et la chirurgie. Si la patiente n'est pas intéressée par ces traitements et ne présente pas de critères médicaux de traitement ci-haut : il n'est pas nécessaire de la référer.

Pour accélérer la prise en charge, il peut être pertinent de savoir qu'avant d'effectuer un essai de pessaire, nous débuterons en l'absence de contre-indication un traitement d'oestrogénothérapie locale chez les patientes ménopausées pour une durée de 6-8 semaines avant les essais pour avoir une muqueuse vaginale optimale diminuant les risques de complications.

CONSULTATION POUR PROLAPSUS

